

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 42 (1906)

Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

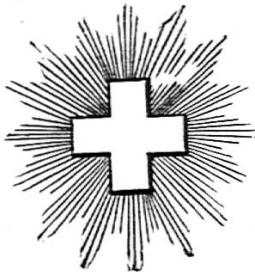
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLII^{me} ANNÉE

N^o 10.



LAUSANNE

10 mars 1906.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *A propos de constructions scolaires.* — *Chronique scolaire : Vaud, Jura bernois, Valais, Uri, Italie.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de lecture : Les trois papillons.* — *Leçons d'architecture (suite) : Les piliers.* — *Le ciel (du 15 mars au 15 avril).*

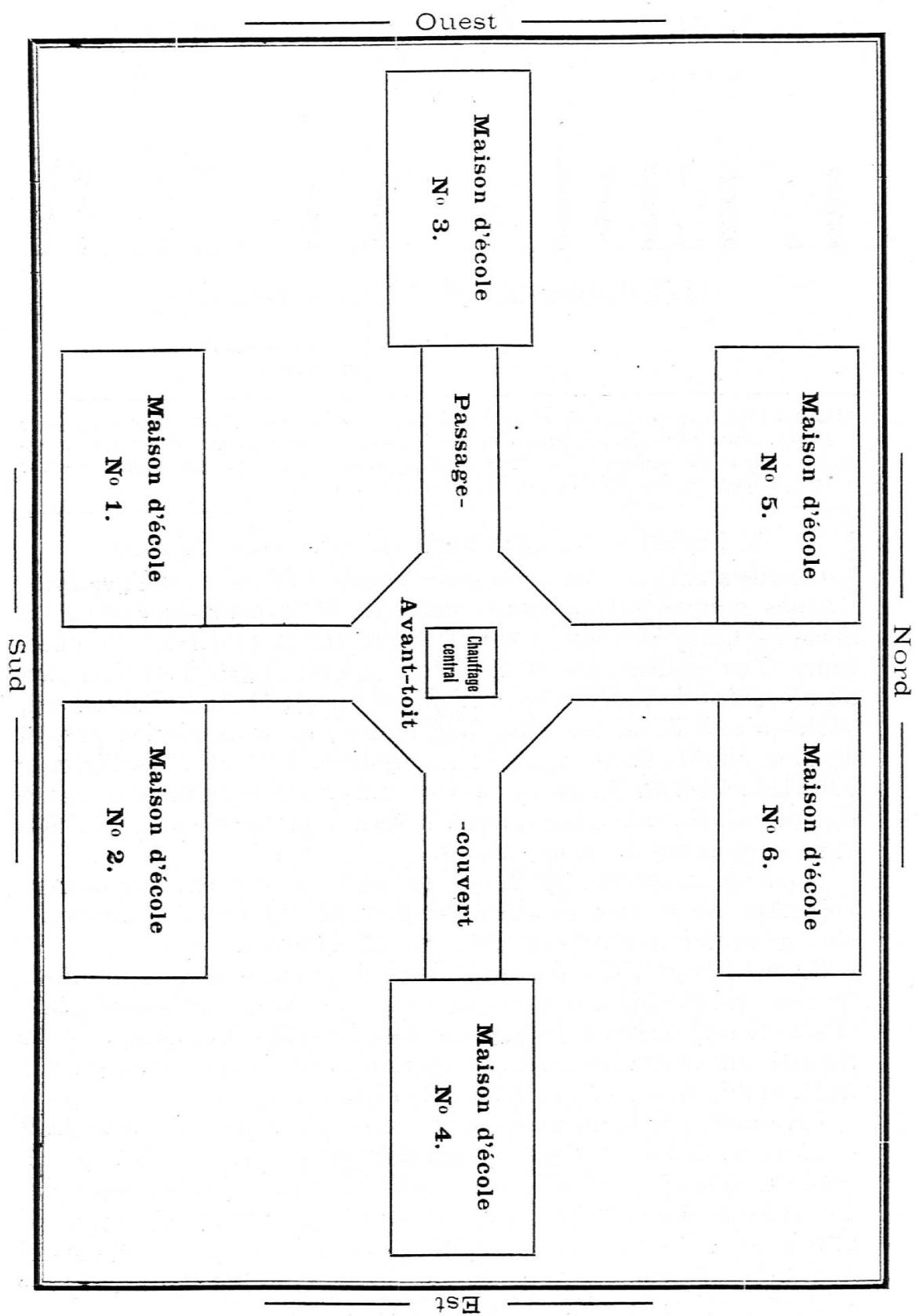
A PROPOS DE CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Une localité qui compte des novateurs éveillés, c'est Tavannes. Or, ses habitants sont sur le point de bâtir pour les écoles. La Société d'utilité a entendu dernièrement sur la question une conférence si suggestive, que je ne résiste pas au plaisir d'en faire part aux lecteurs de l'*Éducateur*. L'auteur en est M. le Dr Salvisberg, vétérinaire à Tavannes. Oui, vétérinaire ; ne vous récriez pas, et écoutez plutôt. Dans notre bonne Suisse, à force de sollicitude pour les bêtes, on finira par savoir traiter les gens un peu convenablement. Et, sans plaisanterie, il vaut la peine de suivre M. Salvisberg dans ses développements.

« Chacun admettra, dit-il, que le bruit ne convient pas dans le voisinage des classes, et que le roulement des chars, la musique, etc., ne sauraient être profitables à l'enseignement. »

Il n'est pas partisan de ces collèges à grandes allures architecturales, qui constituent un ornement sans doute, mais sont généralement mal placés dans les quartiers les plus bruyants, et pour lesquels un agrandissement ne serait possible qu'à très grands frais, et aux dépens de la beauté de l'édifice.

Tavannes, par bonheur, possède un emplacement qui répondrait à ses vues. Ce sont les champs au lieu dit le *Petit-Bâle*, à proximité du village. « Situation tranquille, air sans poussières, point de maisons d'habitation dans le voisinage immédiat, soleil et lumière, air et espace, emplacement hors du village et cependant non loin du village, nous avons là tout ce que nous pouvons souhaiter ; c'est la place idéale, s'écrie-t-il. »



Et voici pourquoi. C'est que M. Salvisberg propose de rompre hardiment avec nos conceptions habituelles, et préconise *le système à pavillons*, qu'il y aurait de nombreux avantages à introduire dans le domaine scolaire. Ci-contre un croquis suivant son projet.

« L'installation complète, dit-il, se composerait de six ou plutôt sept bâtiments, mais pour le moment il s'agirait d'en élever trois : deux maisons d'école et le chauffage central avec le logement du concierge. Chaque maison d'école comprendrait au rez-de-chaussée, deux classes du côté du soleil, et au nord un large corridor avec W.-C. aux deux bouts ; étage comme rez-de-chaussée, plus un galetas. Salles et corridors sont chauffés par chauffage central à basse pression. Les salles doivent être assez vastes pour qu'on puisse y établir des placards en nombre suffisants et de grandeur convenable.

Chaque pavillon contient donc 4 classes qui sont absolument pareilles.

Il ajoute : l'homme n'est pas un amphibie. Pour vivre en santé, il lui faut de l'air, beaucoup d'air, et de la lumière. La lumière du soleil est le désinfectant le meilleur et le meilleur marché. Elles a des propriétés bactéricides qui surpassent de beaucoup celles de nos meilleurs désinfectants. Laissons donc l'air et la lumière entrer à flots dans nos nouvelles salles d'école pour le plus grand bien de nos enfants. Ne vaut-il pas mieux que, leur scolarité terminée, ils entrent dans la vie avec une tête bien meublée et un corps robuste, plutôt qu'insuits et maladifs !

Je ne veux pas rechercher jusqu'à quel point nos demeures privées satisfont aux exigences de l'hygiène ; il est certain que bien des gens, et malheureusement aussi des enfants, habitent des demeures insuffisantes. Le cube d'air est trop petit et la santé en souffre tôt ou tard. Précisément pour ces enfants-là, une maison d'école bien comprise est un véritable sanatorium. L'enfant jouit ici de ce qui lui manque à la maison, de ce qui est pourtant si nécessaire à sa santé. Quant aux enfants qui habitent une demeure bien aérée, nous n'avons pas le droit de les emprisonner dans des écoles privées d'air et de lumière.

Il est d'une nécessité absolue de sortir chaque heure les élèves de leur position assise et de ramener leur corps à un état normal par le mouvement et les jeux. Alors l'esprit se repose, il reçoit d'autres impressions et il est ensuite d'autant plus capable de produire. N'oublions pas que l'enfant est en voie de croissance et qu'il n'est pas un adulte. Et les enfants doivent pouvoir s'ébattre non seulement les jours de soleil, mais aussi par la pluie et la neige. C'est pourquoi nous avons proposé un large corridor et, mieux encore, un grand avant-toit qui abritera une place de jeux pour les jours de mauvais temps. Cet avant-toit entoure la maisonnette du concierge, ou si l'on veut le bâtiment qui recevra l'installation de chauffage. L'entrée de chaque maison d'école est reliée par un toit avec ce bâtiment. On peut donc passer à pied sec d'un bâtiment à l'autre. Ces passages couverts abriteront aussi la conduite souterraine du chauffage central, qui se trouvera ainsi mieux isolée, et la chaleur perdue est une garantie contre l'humidité.

Déjà lors de la construction des premiers bâtiments, on plantera dans les intervalles un grand nombre d'arbres à couronne peu élevée, qui seront d'une certaine grosseur lorsque, plus tard, d'autres bâtiments devront être construits. L'espace libre pourra servir de place de jeu, et ce qui n'est pas nécessaire dans ce but pourra être attribué à l'agriculture comme terre louée ».

M. Salvisberg fait remarquer pour finir que ce projet est favorable, non seulement au point de vue de l'hygiène, dont il se préoccupe avant tout, mais même au point de vue financier. « Aucun autre projet, ajoute-t-il, ne grève si peu le budget communal, aucun ne le grèvera si peu dans l'avenir.

Il ne sera bâti que quand la nécessité s'en fera sentir. Pour des années, point de grandes dépenses, et nous sommes sur le terrain d'un développement rationnel. »

En effet. Tout cela n'est-il pas très bien ? Livré à la méditation de ceux qui ont à cœur l'avenir de l'école.

O. SAUTEBIN, inst.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Loi primaire.** — *Yverdon* et *Echallens* demandent que 8 jours de congé nous soient accordés au Nouvel-An.

Réponse : Ces vœux étant admis par l'unanimité de l'assemblée, le Comité les transmettra à qui de droit.

Sur la proposition de ces deux sections, les délégués expriment le vœu que les élèves d'aucun degré ne soient présents aux cours complémentaires.

Réponse : Le Comité fera toute diligence pour remédier à cet état de choses.

Une autre section demande la suppression des cours complémentaires. Le Comité fait voir que ce sujet n'est pas de notre compétence. Seuls, le Département et le Grand Conseil sont juges en cette matière.

Ce point de vue est adopté et la proposition tombe.

M. E. Briod, délégué de Lausanne, a suivi avec attention les récents débats du Grand Conseil relatifs à l'organisation des écoles primaires supérieures; il prie l'assemblée de présenter à nos députés une pétition dont je donnerai connaissance à mes lecteurs aussitôt que nos hautes autorités en auront été nanties.

A l'unanimité, l'Assemblée des délégués adopte la proposition Briod.

Le Comité fera la démarche indiquée. Par déférence, il en informera M. le Chef du Département et la Commission pour la révision de la loi primaire.

Cossonay voudrait savoir quel est le sort réservé à sa pétition relative au balayage des classes.

Réponse : Cette question est du ressort du règlement. Puisque, dans mainte localité, des parents ont interdit à leurs enfants de balayer, nous demandons que l'on dise dans ce règlement à qui incombe les soins de propreté de la salle d'école.

Yverdon verrait volontiers les nominations définitives d'instituteurs se faire durant toute l'année. L'assemblée est perplexe; elle entend d'excellents arguments pour et contre. A la majorité de deux voix, elle repousse cette proposition.

Le *Pays-d'Enhaut* demande qu'un instituteur, même en bonne santé, puisse obtenir une pension de retraite dès sa quinzième année de service. Cette section fait valoir qu'un maître quitte parfois l'enseignement contre son gré, qu'il ne peut se replacer et qu'il serait humain de lui allouer une retraite proportionnelle

à ses années de service, puisqu'il a régulièrement payé ses contributions à la retraite.

Réponse du comité : Ce point de vue est insoutenable ; nous payons une contribution à la caisse de l'Etat, et non une prime. Personne n'admettrait qu'un instituteur encore en possession de tous ses moyens se fit une position dans le commerce ou l'industrie et touchât une pension fournie par ses concitoyens. Des raisons de justice et de haute convenance s'opposent à la prise en considération de ce vœu.

Cette réponse est admise à l'unanimité moins une voix.

AUTRES QUESTIONS

Payerne se plaint que des commissions scolaires ne distribuent pas immédiatement aux instituteurs les circulaires du Département. Plusieurs délégués font entendre les mêmes plaintes et voudraient que les circulaires nous fussent adressées directement.

Le comité tentera une démarche dans ce sens auprès de **M.** le Chef du Département.

Rolle demande une méthode de dessin.

Réponse : Cette méthode est à l'impression.

Yverdon demande que le comité informe le Département des faits suivants : Il est encore des instituteurs qui ne touchent leur traitement que par bribes ; des boursiers redoivent à certains et à certaines d'entre eux des sommes assez rondelettes. Ces maîtres n'osent se plaindre, par crainte de représailles, ou, s'ils l'ont fait, aucune suite n'a été donnée à leurs réclamations. D'autres délégués font entendre la même cloche ; il arrive aussi que des collègues ont été reçus d'une façon peu convenable par leurs boursiers.

Réponse : Le comité donnera connaissance de ces faits au Département ; il a pleine confiance en notre Chef pour faire cesser ces abus.

DÉCISIONS

I. Pour permettre aux maîtresses d'écoles enfantines de participer à la Caisse de secours, l'art. 2 du règlement de cette caisse est revisé ; il aura la teneur suivante : Les membres actifs de la S. P. V. participent seuls et obligatoirement aux avantages et aux charges de la Caisse de secours.

II. L'assemblée décide d'élèver à 1 fr. la cotisation annuelle à ce fonds.

III. Le comité s'entendra avec les sections de Cossonay, Orbe et La Vallée pour fixer le lieu du prochain congrès.

IV. *La composition* est choisie comme sujet d'étude pour cette réunion. Le comité en proposera un second à sa convenance.

D'aucuns trouveront que le taux de nos cotisations monte d'une façon inquiétante, mais je ne saurais trop insister sur l'utilité de notre caisse de secours. Que d'angoisses elle a déjà calmées ! Que de veuves, d'orphelins, de pères de famille dans la plus noire misère, ont reçu d'elle le viatique qui permet de continuer la lutte ! C'est le plus beau fleuron de notre société pédagogique ; c'est l'affirmation la plus éclatante de notre solidarité.

« Oh ! dans la sombre nuit où s'endort ma souffrance,

» Quand verrai-je venir le céleste rayon

» Qui calmera mes maux au doux mot d'espérance ? »

Savons-nous ce que l'avenir nous réserve ? Qu'ils viennent prendre place au milieu de nous, ceux qui n'ont pas, jusqu'ici, compris la valeur de notre association ! Qu'ils se retremperent avec nous dans la seule joie véritable que nous puissions goûter en ce monde : celle d'être bon et d'être utile ! R. R.

*** **Faoug.** † Vendredi 2 mars dernier, à Faoug, on a rendu les derniers devoirs à un pédagogue de talent, M. Jules Paroz, ancien directeur d'écoles dans le canton de Berne et pendant de longues années directeur de l'école normale privée de Peseux. Le défunt s'était fait connaître au loin par plusieurs ouvrages d'éducation, entre autres par son *Histoire universelle de la pédagogie*, qui eut trois éditions.

*** **Lucens.** † **Elisa Groux.** — Mercredi 21 février, à 1 heure, les enfants des écoles et une foule sympathique ont accompagné au champ du repos Elisa Groux, maîtresse de l'école enfantine, décédée à l'âge de 60 ans, après une courte maladie.

Nommée maîtresse d'école enfantine, à Payerne, en 1865, elle abandonna ce poste en 1886 pour venir se fixer à Lucens où, quelques années plus tard, elle était appelée à diriger la classe qu'elle ne devait quitter que pour entrer dans son dernier repos. Sur la tombe, M. le pasteur Robert, président de la Commission scolaire, a rappelé en termes émus ce que fut Elisa Groux ; les enfants des écoles ont chanté un chœur, dernier adieu à celle qui les avait tant aimés, et chacun s'est retiré en déplorant la perte de cette modeste et courageuse travailleuse qui, pour 350 francs de traitement annuel, a consacré le meilleur de ses forces à son pays.

Que la terre lui soit légère !

H. C.

*** **Blonay.** † Le 5 février dernier, une foule émue rendait les derniers devoirs à Mme Jeanne Lapierre-Visinand, ancienne institutrice, à Blonay.

Née en 1838, Mme Lapierre avait été brevetée en 1856 ; après un remplacement à Lausanne, elle fut nommée à Blonay, où elle entra en fonctions l'automne de la même année. Après un labeur de 39 $\frac{1}{2}$ années d'enseignement, Mme Lapierre prit sa retraite en 1895, à l'unanime regret des autorités et de la population.

Puisse la terre être légère à cette institutrice dévouée, qui fut une femme forte et vaillante !

Nous adressons à la famille éprouvée l'expression de notre sincère sympathie.

A. P.

JURA BERNOIS. — **Neuveville.** — Dimanche, 18 février, après-midi, a eu lieu une réunion des autorités municipales et scolaires et des membres du corps enseignant du district de Neuveville.

M. le préfet Rollier a été désigné pour présider l'assemblée et M. A. Berlincourt, maître au progymnase, fonctionnait comme secrétaire. M. Gylam, inspecteur des écoles du X^{me} arrondissement, a bien voulu nous honorer de sa présence.

La question à l'étude était la suivante : « Notre district occupe-t-il un rang honorable dans les statistiques des examens de recrues ? Cas échéant, quels moyens pourrait-on employer pour arriver à des résultats plus favorables ? »

Parmi les causes d'infériorité qui ont été signalées, citons :

1. Absence d'écoles complémentaires. (Neuveville et Diesse seules en ont établi.)

2. Mauvaise fréquentation de l'école.

.3. Trop longues vacances dans les communes rurales.

4. Indifférence ou mauvais vouloir des parents envers l'école, alcoolisme, etc.

Après une discussion des plus intéressantes, les décisions suivantes ont été prises :

1. Les participants à l'assemblée useront de toute leur influence pour créer dans chaque localité une école complémentaire et pour soutenir et développer les écoles existantes.

2. Les autorités scolaires et l'autorité judiciaire compétente sont priées d'appliquer strictement les dispositions légales relatives à la répression des absences ; elles prendront en outre des mesures propres à limiter le nombre des absences non punissables.

3. Les autorités et le corps enseignant s'efforceront de rendre l'opinion publique favorable à l'école et de créer des relations plus nombreuses et plus intimes entre la famille et l'école.

4. De nombreuses assemblées seront convoquées périodiquement, de deux en deux ans, pour prendre connaissance des résultats acquis et s'occuper de questions intéressant l'école populaire.

(Du *Jura bernois*, H. Gobat.)

B. G.

VALAIS. — Conférences pédagogiques. — Les instituteurs ont à traiter le sujet suivant pour les prochaines réunions de district :

« On recommande sans cesse aux instituteurs et aux institutrices d'étudier le caractère de leurs élèves. Dire ce qu'on entend par le caractère. Indiquer les moyens d'arriver à connaître le caractère d'un enfant. Montrer les avantages que le maître peut retirer de cette étude. »

Les inspecteurs scolaires du canton ont été réunis en conférence annuelle, le 8 courant, sous la présidence de M. Burgener, à l'hôtel du gouvernement à Sion. Ce dernier voudrait, avec raison, écarter toute rivalité entre le *Haut* et le *Bas*-Valais, faire naître des relations fréquentes et plus intimes entre toutes les parties du canton. A l'ordre du jour, nous remarquons les sujets suivants dont l'importance est évidente :

a) Livre de lecture pour le degré supérieur des écoles primaires. L'élaboration d'un manuel, convenant bien au Valais, a été décidée et confiée à une commission spéciale dont M. le Directeur de l'Ecole normale fait partie. Histoire suisse et valaisanne, poésie, légende, agriculture, industrie, morceaux choisis de nos littérateurs nationaux, biographies, le tout bien illustré, tels sont les principaux points de repère indiqués aux auteurs ;

b) Introduction de l'histoire du Valais au programme primaire. On a constaté que les jeunes gens, à leur sortie de l'école, en ignorent les grandes lignes, les hauts faits d'armes de nos ancêtres et leurs exploits glorieux. Cette lacune sera comblée par l'adjonction d'un succinct résumé au manuel d'histoire suisse ou de géographie actuellement en usage ;

c) Hygiène scolaire. La conférence verrait avec plaisir la réalisation du projet préconisé par la nouvelle loi scolaire, soit la nomination de médecins spéciaux pour la visite sanitaire de la gent scolaire. Les communications, dissertations ou conférences que ces derniers pourraient faire dans les réunions d'instituteurs, contribueraient puissamment à faire avancer cette science encore malheureusement à l'état embryonnaire, dans la plupart de nos écoles ;

d) Enfin, la création d'une Ecole d'application comme annexe à l'Ecole normale a été discutée. Il est décidé d'en recommander et encourager la réalisation, à la condition toutefois qu'elle n'augmente pas la durée actuelle des cours de cet établissement. Cette école ne serait organisée que pour les élèves-maitres de 3^{me} année.

Avec la *Gazette*, nous pensons que de cette discussion nourrie et intéressante, on peut attendre, grâce aux décisions prises, des résultats heureux et des mesures utiles au développement de l'instruction populaire. **ALFRED MOTIER.**

URI. — Le 19 février dernier, le doyen des instituteurs du canton d'Uri et probablement de toute la Suisse, M. Colomban Russi, à Andermatt, est entré dans sa centième année.

ITALIE. — **Exposition internationale d'Instruction populaire, à Milan.** — Une très importante exposition des œuvres d'instruction populaire (Ecoles professionnelles et complémentaires, Bibliothèques et Universités ou Cours libres de culture populaire) aura lieu aux mois d'août et de septembre prochains, à Milan, dans l'enceinte même de la grande « Esposizione Internazionale per il Valico del Sempione ». Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 31 mars. (S'adresser à M. Simen, Commissaire suisse pour l'Exposition de Milan, à Minusio (Tessin)).

BIBLIOGRAPHIE

Edmond B. de Beaumont. Souvenirs et mélanges recueillis par un ami. — Lausanne, Payot & Cie, 1906. Un volume de 159 pages, avec un portrait du défunt.

M. Edmond de Beaumont était une personnalité si originale et si sympathique qu'il aurait été bien regrettable de n'en pas rappeler le souvenir ; c'était aussi un professeur et un polyglotte si remarquable qu'il y aurait eu de l'ingratitude à ne pas révéler au public cultivé le mérite de sa science et de son enseignement. Enfin, ce savant était surtout un homme de foi et de prière dont la vie fut une lutte constante pour le bien et la vérité.

Ce petit ouvrage est intéressant à plusieurs égards : il retrace le vivant souvenir d'un homme de bien ; il initie le lecteur à une excellente méthode pour l'étude des langues étrangères ; il réconforte et encourage les âmes épries d'idéal.

Le système de M. de Beaumont est sommairement, mais clairement exposé dans cet opuscule. Ce qui en fait à nos yeux la grande originalité, c'est moins l'importance donnée au *nombre* des mots appris qu'au *classement* des connaissances en trois catégories, A, B et C, selon le degré de clarté qu'elles ont acquis dans l'esprit. En procurant à l'élève le moyen de faire lui-même ce dénombrement et ce classement, M. de Beaumont s'est révélé comme un vrai pédagogue, soucieux de respecter et d'encourager l'initiative personnelle. Aussi les disciples convaincus et persévérateurs de ce maître distingué faisaient-ils de rapides progrès.

Nous espérons que le biographe anonyme qui nous présente ce rapide et intéressant aperçu nous donnera un jour, comme il nous le fait pressentir, des extraits encore plus considérables choisis dans les volumineux manuscrits que le regretté défunt a laissés à sa famille. **B.**

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE LECTURE

Degrés moyens.

Les trois papillons¹.

BUT. — Nous allons lire l'histoire de trois papillons qui aimèrent mieux être malheureux ensemble que se séparer.

I. INTRODUCTION. — Où et quand avez-vous vu des papillons ?² De quoi se nourrissent-ils ? Voici un tableau où l'on en a représenté un certain nombre³ ; montrez des papillons rouges, jaunes, blancs, bruns, verts. Combien ont-ils d'ailes ? de pattes ? Comment sont les ailes au repos ? quand ils volent ? Montrez la trompe, les antennes. Quand le papillon enroule-t-il sa trompe ? quand la déroule-t-il ?

II. EXPOSÉ. — a) *Lecture du morceau par le maître.* — 1. Il y avait une fois trois jolis papillons qui s'aimaient comme des frères. L'un était blanc, l'autre rouge et le troisième jaune comme de l'or. Toute la journée, ils dansaient dans les rayons de soleil, s'arrêtant sur chaque fleur, au gré de leur caprice, pour dérouler leur petite trompe plus fine qu'un cheveu, et aspirer avec délice le suc doux comme miel que renferme chaque corolle. « Ah ! que la vie est belle ! » s'écriaient-ils parfois. Que les fleurs sont aimables de bien vouloir nous donner à manger ! que le soleil est bon de nous réchauffer ! Oh ! que nous sommes heureux d'être des papillons ! » Cela dit, ils voltigeaient de plus belle,

2. Hélas ! leur joie ne devait pas être de longue durée. Un jour, au beau milieu de leur ébats, le soleil disparaît derrière de gros nuages gris et une pluie torrentielle se met à tomber. « Oh ! dit l'un d'eux, qu'arrive-t-il ? c'est la fin du monde, sûrement, le soleil vient de mourir ! » Et les deux autres, consternés, ne savent que répondre. Ils cherchent à voler, mais leurs pauvres petites ailes mouillées refusent tout service. Que faire ? Blottis sous une feuille, ils s'abritent de leur mieux, mais sans pouvoir y réussir ; l'avverse est trop forte.

3. Tout à coup ils avisent, non loin d'eux, une belle tulipe, panachée de rouge et de jaune, qui avait prudemment fermé sa corolle à la première goutte d'eau. — Petite tulipe, tu es si belle que tu dois être bonne ; je t'en prie, entr'ouvre un peu tes pétales afin que nous puissions entrer un instant pour nous sécher, soupire l'un d'eux d'une petite voix flûtée. — Je veux bien ouvrir au rouge et au jaune, répond la fleur ; ce sont mes pareils puisqu'ils sont habillés comme moi, mais non au blanc que je ne connais pas ; je ne reçois jamais d'étrangers chez moi. — Alors, disent tristement les deux pauvres petits, nous n'irons pas chez toi, car nous ne voulons à aucun prix laisser notre frère à la porte.

4. Cependant, comme il pleut toujours plus fort, ils essaient de nouveau de voler et parviennent péniblement à atteindre un beau lis qui fleurit un peu plus loin. « Bon lis, toi si grand, si noble ! veux-tu nous laisser entrer dans ta corolle jusqu'à ce que la pluie ait cessé ? Nous sommes si mouillés que nous ne pouvons plus remuer nos ailes ; nous allons mourir si tu ne nous donnes un

¹ Livre de lecture A. Charrey, à l'usage des écoles primaires genevoises (3^{me} année).
Page 16.

² Les réponses se font sous forme de propositions complètes.

³ Collection Schreiber, en usage dans les écoles primaires genevoises.

abri ! » Mais le lis, les toisant dédaigneusement du regard, répond avec un peu de hauteur : « Je permets au blanc d'entrer, parce qu'il porte ma couleur, mais non aux autres, que je ne connais pas ». Alors le blanc indigné : « Si tu ne veux pas nous abriter tous, je n'entrerai pas dans ta corolle, méchant. Comment peux-tu penser que j'abandonnerai mes frères ? Non, cent fois non ! Nous aimons mieux être malheureux ensemble que nous séparer ». Et ils veulent soulever de nouveau leurs ailes pour aller plus loin. Efforts inutiles.

5. Heureusement quelqu'un vient à leurs secours. Ce quelqu'un, c'est le soleil qui, ayant entendu ce dialogue, se dit : « Ah ! quels bons petits frères ! Comme ils s'aiment ! Il faut les récompenser ». Aussitôt il perce les nuages et chasse la pluie bien loin. Quelle joie pour nos gentils compagnons ! Bien vite ils séchent leurs ailes et reprennent de nouvelles forces. « Merci, grand soleil, généreux bienfaiteur ! s'écrient-ils joyeusement en se remettant à danser ; sans toi, c'en était fait des pauvres petits papillons!... »

Imité de l'allemand, d'après CURTMANN.

b) *Lecture du premier paragraphe par un bon élève.*

a)¹ De quelle couleur est l'or ? Que fait-on avec de l'or ? Que veut dire : au gré de leur caprice ? Que veut dire : dérouler ? enrouler ? Qu'est-ce que le suc d'une fleur ? Que veut dire : aspirer le suc ? Voici une primevère, une églantine, montrez-moi la corolle. Voici, sur ce tableau, un lis, une tulipe ; montrez la corolle. De quoi se compose la corolle ? Aimable vient de quel verbe ?

b) De quels animaux est-il question dans ce morceau ? De quelles couleurs étaient les papillons ? Que faisaient-ils toute la journée ? Pourquoi s'arrêtaient-ils sur les fleurs ? Comment était leur trompe ? Quel temps faisait-il quand le récit commence ? Que disaient-ils ? Etaient-ils joyeux ou tristes ? Qui a vu danser des papillons ? Comment dansent-ils ?

c) De quoi est-il question dans ce paragraphe ? Comment étaient les papillons : joyeux, contents, heureux ? ou tristes, mécontents, malheureux ? Alors intitulerons-nous ce paragraphe : « Jours tristes » ou « Jours heureux » ? Ecrivons ce titre sur la planche.

d) Racontez encore une fois ce que vous savez de l'heureuse existence des papillons.

Lecture du deuxième paragraphe par un bon élève.

a) Qu'appelle-t-on une joie de longue durée ? Le contraire ? Remplacez le mot « ébats » par un autre ayant le même sens. D'où vient le mot « torrentiel » ? Qu'est-ce que des eaux torrentielles ? (celles qui appartiennent aux torrents), des pluies torrentielles ? (celles qui tombent à torrents). Qu'est-ce qu'une rivière torrentueuse ? Qu'appelle-t-on le monde ? (La terre et les hommes) ; Et la fin du monde ? (Leur destruction). Le soleil et le monde peuvent-ils mourir ? Que veut dire : consterné, voletier, refuser tout service, blotti, s'abriter ? Qu'est-ce qu'une averse ? Faut-il dire une « carre » ou une averse ? Qu'est-ce qu'une forte averse ? une petite averse ?

¹ Les lettres *a*, *b*, *c*, *d* désignent :

- a)* Explication des mots et des phrases.
- b)* Premier compte-rendu.
- c)* Idée principale.
- d)* Compte-rendu tout d'une haleine.

b) La joie des papillons dura-t-elle toujours ? Qu'arriva-t-il un jour ? Que pensa l'un d'eux ? Le soleil pouvait-il mourir ? Que font les papillons consternés ? Où se blottissent-ils ? Pourquoi n'arrivent-ils pas à s'abriter ?

c) Les papillons continuent-ils d'être heureux ? Qu'est-ce qui leur arrive ? De quoi est-il question dans le deuxième paragraphe ? De la pluie qui tombe à verse et qui oblige les papillons à chercher un abri. Nous pourrons donc intituler ce deuxième paragraphe comment ? L'averse. Ecrivons ce mot sur la planche.

d) Parlez-moi de l'averse qui survint.

Lecture du troisième paragraphe par un bon élève.

a) Que veut dire : aviser une tulipe ? Qu'est-ce qu'une tulipe panachée ? Entr'ouvrir, est-ce ouvrir grandement ou un peu ? Qu'est-ce qu'un pétale ? Combien en a la tulipe ? Que veut dire ici soupirer ? Est-ce parler à haute voix ou à voix basse ? Qu'est-ce qu'une voix flûtée ? (Une voix douce comme le son d'une flûte.) Pourquoi la tulipe dit-elle que le papillon rouge et le jaune sont ses pareils ? Qu'est-ce qu'un étranger ? les pays étrangers ? Que veut dire « à aucun prix » ?

b) Les papillons peuvent-ils rester blottis sous la feuille ? Pourquoi ? Où cherchèrent-ils un refuge ? Qu'avait fait la tulipe à la première goutte d'eau ? Que dit l'un d'eux d'une voix très douce ? Que répondit la tulipe ? Que firent les pauvres petits ?

c) Auprès de qui les papillons cherchèrent-ils un refuge ? De qui parle-t-on par conséquent dans ce paragraphe ? (Des papillons et de la tulipe.) Comment l'intitulerons-nous ? Les papillons et la tulipe.

d) Raconte-moi la visite que firent les trois papillons à la tulipe.

Lecture du quatrième paragraphe.

a) Qu'est-ce qu'un lis ? Que veut dire noble ? remuer ? toiser dédaigneusement ? répondre avec hauteur ? indigné ? abandonner ? se séparer ?

b) Qu'arriva-t-il quand les papillons quittèrent la tulipe ? Où allèrent-ils chercher un refuge ? Le lis était-il fermé ou ouvert ? Que lui dirent-ils ? Comment le lis les toisa-t-il ? Et que répondit-il ? Que répondit à son tour le papillon blanc ? Que veulent faire les trois amis après le mauvais accueil du lis ?

c) Auprès de qui les papillons cherchèrent-ils un abri après le refus de la tulipe de les laisser tous entrer ? De quoi est-il question dans ce paragraphe ? Nous lui donnerons donc pour titre : Les papillons et le lis blanc.

d) Raconte-moi la visite des papillons au lis blanc.

Lecture du cinquième paragraphe.

a) Que veut dire : venir au secours de quelqu'un ? Qu'est-ce qu'un dialogue ? Expliquer : le soleil perce les nuages. « Compagnons » a le même sens que ? Qu'est-ce qu'un bienfaiteur ? Quand dit-on de quelqu'un qu'il est généreux ? Connaissez-vous un mot de la même famille ? Que veut dire : se remettre à danser ?

b) Le lis avait-il offert un abri aux trois amis ? Qu'allèrent-ils devenir ? Qui est-ce qui avait entendu le dialogue ? De quoi le soleil se réjouit-il ? Comment les récompensa-t-il ? Que peuvent-ils faire de nouveau ? Que dirent-ils au soleil ?

c) Qui est-ce qui vint au secours des papillons ? Continuèrent-ils à être malheureux, ou retrouvèrent-ils des jours heureux ? De quoi parle-t-on dans ce dernier paragraphe ? Du retour des jours heureux.

d) Raconte-moi comment les papillons redevinrent heureux.

PLAN

1. Jours heureux.
2. L'averse.
3. Les papillons et la tulipe.
4. Les papillons et le lis.
5. Le retour des jours heureux.

III. GÉNÉRALISATION. — Que faisaient les papillons aux temps heureux ? Que firent-ils aux jours de malheur ? Comment se montrèrent-ils ? Que pouvez-vous apprendre d'eux ? De bons frères doivent se soutenir dans le malheur ; aucun ne doit laisser l'autre sans secours. Quel avantage auraient retiré le rouge et le jaune s'ils avaient accepté l'offre de la tulipe ? Mais pourquoi restèrent-ils auprès de leur frère ? Et quel avantage aurait aussi retiré le blanc en se réfugiant dans le lis ? Mais pourquoi n'en fit-il rien ? Quand est-ce que des frères doivent également se soutenir ? Même quand les uns et les autres perdraient un avantage, un profit quelconque. Nous autres hommes, nous sommes tous frères. De quelle manière ? Qu'est-ce que ce récit nous enseigne ? *Aimez-vous les uns les autres. C'est dans l'adversité qu'on reconnaît les vrais amis.*

IV. LECTURE DU MORCEAU PAR LES ÉLÈVES¹.

V. APPLICATIONS. — Louis ! Comment prouveras-tu que tes frères ou sœurs et toi êtes bons camarades ? Suppose que vous jouiez et qu'un garçon veuille faire du mal à ton petit frère ou à ta petite sœur ? Comment te comporteras-tu ? Explique ces proverbes : Un plaisir partagé est un plaisir doublé. Une douleur partagée est à moitié apaisée. Ecoutez comment un fabuliste a exprimé cette idée :

Je ne connais de biens que ceux que l'on partage.

Cœurs dignes de sentir le prix de l'amitié,

Retenez cet ancien adage :

Le tout ne vaut pas la moitié !

Exercices oraux et écrits.

1. Racontez l'histoire en faisant parler le papillon jaune ou le rouge.

2. Faire parler le papillon blanc.

3. La tulipe raconte la visite des trois amis :

Hier, il pleuvait à verse. Trois papillons, un rouge, un jaune et un blanc, arrivèrent près de moi et me prièrent de leur offrir un gîte. Je consentis volontiers à ouvrir mes pétales au rouge et au jaune, non au blanc ; mais les deux premiers ne voulurent pas se séparer de leur frère et tous trois s'éloignèrent.

4. Le lis raconte la visite des papillons.

5. Résumé. Trois papillons, un blanc, un rouge et un jaune jouaient au soleil et dansaient d'une fleur à l'autre. Soudain tombèrent des gouttes de pluie. Les papillons consternés prièrent une tulipe de leur accorder l'hospitalité ; mais elle ne voulut laisser entrer que le rouge et le jaune. Ils s'adressèrent au lis qui ne consentit à héberger que le blanc. Les trois frères aimèrent mieux souffrir ensemble que de se séparer. Bientôt le soleil chassa la pluie et sécha les trois camarades, qui se remirent à jouer jusqu'au soir.

6. Composition : Le papillon.

Le papillon est un insecte. Il a une tête, un thorax, un abdomen, quatre ailes et six pattes. La tête est petite, elle est munie de deux gros yeux, de deux grandes

¹ Ce morceau fera évidemment l'objet de deux ou trois leçons.

antennes, et d'une trompe enroulée. Le corps du papillon est long et formé d'anneaux. Les pattes sont longues et minces. Les papillons sont blancs, jaunes, rouges, bleus, bruns. Ils volent de fleur en fleur et en aspirent le suc.

7. Faire raconter le morceau « Les deux frères », de Lamartine.

C. VIGNIER.

Leçons élémentaires d'architecture.

(*D'après John Ruskin*).

CHAPITRE II

Les piliers.

a) *Transformation d'un mur en piliers.*

Quand une paroi doit supporter une pression verticale, il est parfois utile de renforcer son épaisseur par des piliers; et si la charge devient très considérable, il faut la condenser en vrais piliers.

Expliquons cela. Prenons une feuille épaisse de papier à dessin. Plaçons-la sur la table, en la posant sur sa tranche. Mettons une charge sur le haut de la feuille dressée; celle-ci cédera instantanément. Coupons ce papier en 4 morceaux que nous enroulons fermement. Plaçons chacun de ces rouleaux sur sa base. La paroi n'a pas augmenté de dimensions et d'épaisseur. Elle est maintenant *condensée*, et le poids que nous avons employé tout à l'heure sera parfaitement supporté par cette feuille transformée.

On peut de la même façon condenser un mur et en faire des piliers. On peut aussi faire subir à une paroi les transformations que nous allons voir. Voici une paroi trop faible pour supporter la charge qu'on lui destine (fig. IV). Divisons-la

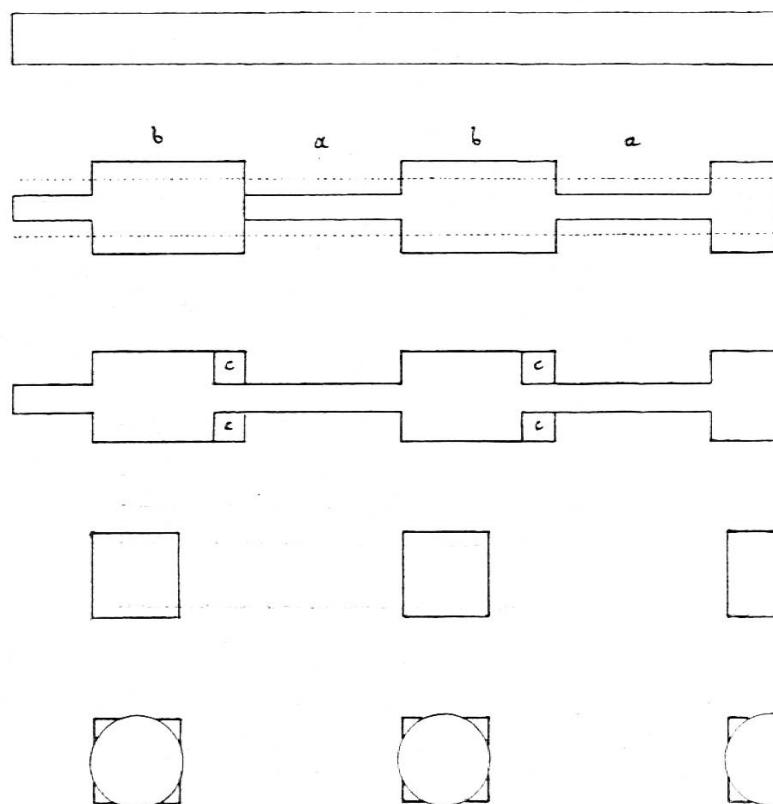


Fig. IV.

en parties égales. Enlevons aux divisions paires une certaine épaisseur de pierres que nous transportons aux divisions impaires (b et a). Nous avons des espaces plus solides séparés par une paroi mince. Cette fois notre paroi est assez solide. Et si même elle l'est trop, nous enlèverons aux piliers une certaine quantité de matériaux (c) et nous faisons une économie par cette concentration de la paroi.

Nous pouvons même aller plus loin et faire disparaître le voile, la paroi mince séparatrice des piliers plus robustes. Nous obtenons alors des piliers carrés ou rectangulaires capables de supporter une charge très lourde, beaucoup plus lourde que celle qui était destinée à la paroi non condensée. On peut donc, dans tous les cas, diminuer la quantité de matériaux.

Il ne nous restera plus qu'une chose à faire pour condenser notre paroi en une série de piliers de la solidité la plus grande possible, c'est de transformer nos piliers carrés en piliers ronds, et voici en deux mots pourquoi :

Il est clair que la charge doit porter sur le centre de nos piliers. Seulement, dans un pilier carré, certaines parties du pilier sont plus éloignées du centre que d'autres. La charge ne se fait donc pas sentir également sur tous les points. Si nous voulons réaliser ce but idéal, il faut donner au pilier la forme circulaire. Tous les points de sa circonférence porteront alors charge égale.

RÈGLE. — Le cercle est la meilleure forme possible du plan d'un pilier et il le restera toujours. Un pilier circulaire est appelé *colonne* et la condensation la plus complète, la plus logique, la plus normale d'une paroi est celle qui la remplace par des colonnes cylindriques.

Nous avons, jusqu'ici, condensé le voile ou le corps de la paroi. Que sont devenus le pied et le sommet ? La base, divisée et rassemblée en base de piliers ou de colonnes porte le nom de *base de la colonne*.

La corniche condensée et mise sur la colonne se nomme *chapiteau*. Un chapiteau est donc la corniche d'une colonne. Le corps de la colonne se nomme le *fût*. Nous étudierons séparément ces 3 parties.

b) *La base de la colonne.*

Il est certain que si la base de notre paroi transformée est très large, les bases des colonnes seront très voisines, et par conséquent nous aurions de la peine à circuler dans les étroits espaces séparant la base des colonnes. Il suffirait alors que nous placions un plancher de pierres cachant les 2 assises inférieures de la base (fig. V). En procédant ainsi nous aurons non seulement la place nécessaire

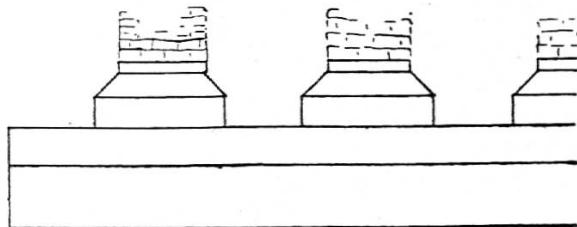


Fig. V.

pour circuler entre les piliers, mais nous égaliserons la pression exercée par les piliers sur le sol. Prenez une large pierre plate, posez des piliers de bois ou de pierre sur cette surface et vos piliers n'enfonceront pas dans la terre. Ils risque-

raient d'enfoncer, l'un un peu, l'autre davantage si vous les posiez directement sur le sol, même en élargissant leur extrémité. Notre système solidifie donc considérablement un édifice.

Dans tous les cas cependant, l'œil demande une base élargie pour chaque pilier, à moins que ce pilier ne soit énorme et très massif. La base d'une colonne est son pied, sa patte. La nature n'a pas élargi pour rien le pied de l'éléphant monté sur ses quatre colonnes vivantes et lourdes.

c) *Le fût.*

Il est très facile de comprendre que le fût, contenant moins de matière que la paroi dont il provient et qui doit supporter une lourde charge, doit être fait d'une matière irréprochable et bien liée. Tout dépend de lui.

La meilleure matière, la plus compacte est celle des roches cristallines naturelles, c'est celle dont les fûts devraient pouvoir tous être fabriqués. L'idée parfaite d'un fût est celle d'une seule pierre taillée en un long cylindre. Le fût est alors appelé monolithe (d'une seule pierre).

Seulement, il est certain que tous les pays ne possèdent pas des roches capables d'être taillées en longs fûts monolithes. C'est en Italie et en Grèce qu'on trouve surtout des fûts parfaits, parce que l'Italie et la Grèce ont des marbres d'une grande beauté et en bancs considérables. Nos cathédrales, nos édifices du nord montrent rarement de grands fûts d'une seule venue, la pierre ne s'y prête pas.

Voyons un peu comment nous construirons un fût avec des matériaux de petit volume et qu'il s'agit de réunir. On formera ces fûts de blocs superposés ou bien de petits matériaux cimentés.

(A suivre.)

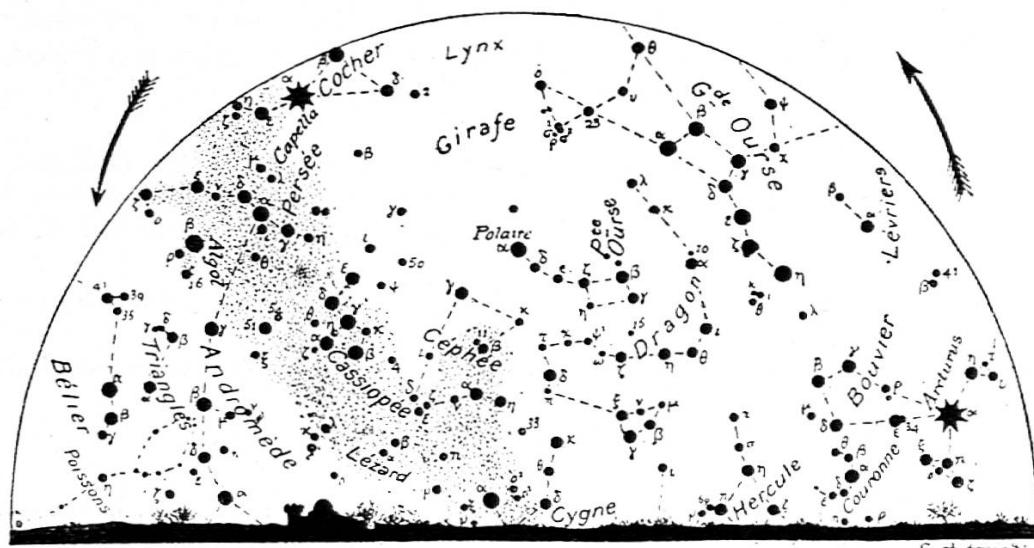
L.-S. PIDOUX.

ASTRONOMIE

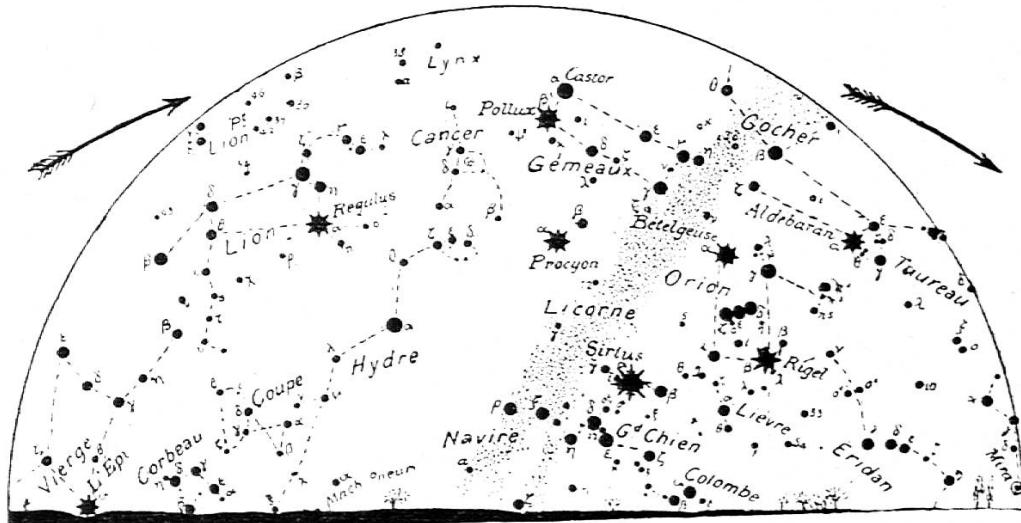
Le Ciel.

(Du 15 mars au 15 avril).

(Les cartes, tirées de l'*Annuaire astronomique* de Camille Flammarion, représentent deux vues perspectives du ciel, en mars et avril, vers 9 heures du soir.)



Nord.



Sud.

SOLEIL

	le 15 mars	le 1 ^{er} avril	le 15 avril
Lever à	6 h. 50 m.	6 h. 15 m.	5 h. 47 m.
Coucher à	6 h. 35 m.	7 h.	7 h. 20 m.
Durée du jour :	11 h. 45 m.	12 h. 45 m.	13 h. 37 m.

Equinoxe, le mercredi 21 mars : le soleil passe au *point vernal*, γ , intersection de l'écliptique et de l'équateur ; dans son mouvement diurne il paraît donc, ce jour-là, décrire l'équateur céleste.

LUNE

Dernier quartier, samedi 17 mars.
Nouvelle lune, dimanche 25 mars.
Premier quartier, lundi 2 avril.
Pleine lune, lundi 9 avril.

Dernier quartier, dimanche 15 avril (Pâques).

Le 5 avril, occultation de *Régenus* ; l'immersion aura lieu au bord sombre, l'émergence au bord éclairé de la lune. Le phénomène commencera avant le coucher du soleil, mais sera visible dans une petite lunette.

PLANÈTES

Mercure, étoile du soir, pourra être recherché à l'ouest ; se couche, le 16 mars, 1 h. 45 m. après le soleil. Difficile à observer à l'œil nu, sauf peut-être le 18 mars, où la planète est à sa *plus grande elongation* (à 18° du soleil). Jumelle utile.

Vénus, étoile du soir, se couche, à la même date, une demi-heure après le soleil ; inobservables.

Mars, qui se couche environ trois heures après le soleil, est visible dans les *Poissons*.

Jupiter, voisin des *Pléiades*, est visible jusqu'à près de minuit.

Dans les belles nuits sans lune, on pourra rechercher, à l'occident, la *lumière zodiacale*. — Les pluies d'étoiles filantes sont assez fréquentes en mars et avril.

LOUIS MAILLARD.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Maison

A. MAUCHAIN

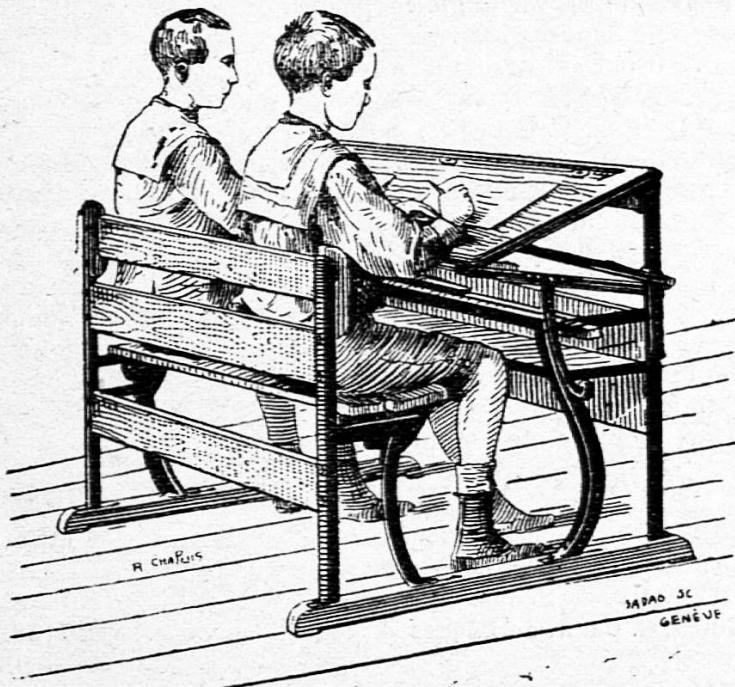
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a

Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.

Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDÉ par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES fixes et mobiles, évitant les reflets. SOLIDITÉ GARANTIE

PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lausanne, dans plusieurs établissements officiels d'instruction ; Montreux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavannes, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully, Bex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, etc...
CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE

CHŒURS DE PÂQUES

NORTH, Ch.	A toi la gloire , partition orgue et chant, 1 fr. 50 ; partition à 2 voix	50 c.
— Le Sauveur est ressuscité , "	1 fr. 75 ; "	75 c.
— O Christ : tu sors de la poussière , "	1 fr. 50 ; "	50 c.
GRANDJEAN, S.	Chant de louange , pour 3 voix de femmes, avec accompagnement de piano ou orgue, partition, 1 fr. ; partition des voix	25 c.
ROUSSEAU, L.-J.	O Christ ! tu sors de la poussière , pour Ténor ou Soprano, avec accompagnement d'orgue ou piano	1 fr. 75
	Le même pour chœur à 3 voix égales (ou chœur mixte)	50 c.
— Résurrection , cantique pour Ténor ou Soprano Solo, avec accompagnement de piano ou orgue		1 fr. 70
	Le même pour chœur mixte, sans accompagnement	1 fr.
" "	d'hommes "	1 fr.
SACHS, Léo.	Op. 69. Le Printemps vainqueur , quatuor mixte ou chœur avec piano, 2 fr.	50 c.
	Partition des voix	50 c.
	Le même, en chœur, pour voix de femmes, partition des 2 voix	50 c.

à 4 voix d'hommes (sans accompagnement)

NORTH, C. Chant de Pâques	1 fr.	KLING, Sainte lumière	1 fr.
LAUBER, J. Christ est vivant	1 fr.	GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques	1 fr.
THYBAUD, A. Pâques	50 c.	NOSSEK, C. Jésus sort de la tombe	50 c.
MOOR, G. Chant de Pâques	50 c.	ROUSSEAU, K.-J. Résurrection	1 fr.
		MENDELSSOHN. Pâques	1 fr.

à 4 voix mixtes

THYBAUD, A. Pâques	50 c.	BISCHOFF, J. Agneau, tu es digne	1 fr.
NORTH, C. Op. 44 ² . Pâques	1 fr.	BOST, L. Pardon	1 fr. 25
— " 42 ³ . "	1 fr.	PANTILLON, G. Résurrection	50 c.
— " 42 ² . Au Rédempteur	50 c.	LAUBER, E. Chant de Pâques	1 fr.
— " 38 ¹ . Pâques	1 fr.	GRANDJEAN, S. Hymne de Pâques	1 fr.
HAHNEMANN, P. Gloire à Dieu	1 fr.	ROUSSEAU, L.-J. Résurrection	1 fr.
BOST, A. Cantique de Pâques	1 fr.		

L'HARMONIUM MODERNE

Premier album de pièces faciles, originales et transcriptions inédites d'Auteurs classiques et modernes : versets, préludes, Noëls, cantiques populaires soigneusement harmonisés, etc, etc, publié sous la direction de L.-J. Rousseau, lauréat du Conservatoire de Paris, avec la collaboration de MM. Alphonse Mustel et Joseph Bizet, lauréat au conservatoire de Paris.

Edition soignée, net 2 Fr. 50

STRAUSS-RADETZKY. Marche des vacances, duo ou chœur à 2 voix égales. Avec piano, net, 1 fr. 70 ; sans piano	50 c.
LANNER. Oiseaux et fleurs, duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres valses viennoises. Avec piano, net, 2 fr. 50 ; sans piano	1 fr.
MEISTER, C. Le Batelier, duo avec accompagnement de piano. Ténor et Baryton — Soprano et Alto — Mezzo-soprano et Ténor, chacun	2 fr.
Sur les flots du Léman. Suite des célèbres valses viennoises de Joh. STRAUSS , arrangées en duo ou chœur à 2 voix égales avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul	50 c.
Les Tziganes , duo ou chœur à 2 voix égales, sur de célèbres Danses Hongroises , avec accompagnement de piano. Chant et piano, net, 2 fr. 50 ; chant seul	50 c.
H. KLING. Duos pour Soprano et Baryton, avec accompagnement de piano. Chant nuptial pour <i>Noces d'argent</i> ou <i>Noces d'or</i> . Chacun, net	2 fr.
MEISTER, C. Quatre chansons de la Gruyère.	
1. Ma Gruyère	1 fr. 50
2. Joli printemps , av. refrain à 2 v.	1 fr. 50
3. L'Armailli du Moléson , net	1 fr. 50
4. Les Bûcherons	1 fr. 80

⇒ Envois à l'examen ⇐

FETISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

à LAUSANNE et VEVEY

Succursale à PARIS, 14, rue Taitbout, 9^e

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLI^e ANNÉE — N° 11.

LAUSANNE — 17 mars 1906.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR· ET ·ÉCOLE· RÉUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maitre à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : R. Ramuz, instituteur, Grandvaux.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : G. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Le département de l'Instruction publique et des cultes ouvre une souscription auprès du personnel enseignant primaire et secondaire, ainsi qu'auprès des autorités scolaires du canton qui désirent se procurer :

1. **La carte générale de la Suisse** (réduction de la carte Dufour), en 4 feuilles au 1 : 250,000, éditée par le Bureau topographique fédéral.

Les prix de cette carte sont fixés comme suit :

a) Les 4 feuilles non collées, fr. 4 (impression sur cuivre), et fr. 2 (report sur pierre).

b) Les 4 feuilles, collées sur toile, format de poche, fr. 7.20 ou fr. 5.20.

c) Les 4 feuilles assemblées, carte murale, collées sur toile, avec rouleaux, fr. 15 (impression sur cuivre).

La carte, portant la mention « carte d'instituteur », sera conservée par son possesseur, qui ne pourra ni la vendre, ni la céder à un tiers. Cette acquisition sera, en outre, mentionnée dans le livret de service des instituteurs.

Chaque instituteur n'a droit à retirer qu'un seul exemplaire de cette carte.

2. Les feuilles de l'**Atlas Siegfried**, au 1 : 25,000, concernant le canton de Vaud, à fr. 0.60 la feuille.

Une feuille pour le choix des numéros sera transmise à ceux qui la demanderont.

Les frais de port seront à la charge des destinataires.

Les demandes devront être adressées au **Bureau des fournitures scolaires pour le 30 mars 1906.**

PLACES AU CONCOURS

Lueens. — La place de maîtresse de l'école enfantine est au concours.

Fonctions légales.

Traitement : Fr. 600 par an pour toutes choses, plus le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école.

Adresser les offres de services au département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au **23 mars**, à 6 heures du soir.

Ecole industrielle cantonale

Une place de maître de mathématiques à l'Ecole industrielle est au concours.

Obligations légales.

Avantages : traitement annuel 4000 francs.

Entrée en fonctions : 23 avril 1906.

Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes, 2^e service, avant le **31 mars**, à 6 heures du soir.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 11, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL
Rue Colombière, 2, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS, LAUSANNE

Vient de paraître :

L'affaire J. J. Rousseau, par EDOUARD ROD. Un beau volume, in-8°, orné de deux portraits inédits. 5 fr.

Le 1^{er} fascicule du

Musée d'Art

(XIX^{me} siècle)

Le musée d'art comprendra au moins 36 fascicules, grand in-4°, et contiendra environ 800 magnifiques gravures (reproductions photographiques), et 40 planches hors texte.

Il paraîtra un fascicule par semaine.

Prix de chaque fascicule : 75 centimes.

Le prospectus détaillé est en distribution.

On souscrit à la librairie PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.

EPARGNE SCOLAIRE

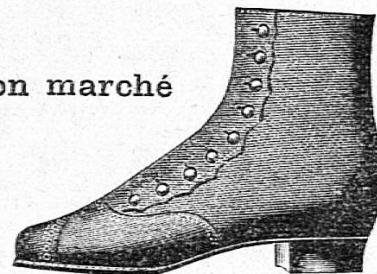
La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

QUI

veut acheter de la chaussure solide et à bon marché et ne choisit pas comme fournisseur

H. BRUHLMANN-HUGGENBERGER
à Winterthour

KEY EST SON PROPRE ENNEMI ! KEY



Cette maison, connue depuis de longues années dans toute la Suisse et à l'étranger, ne vendant que de la marchandise de **meilleure qualité** et à **prix bon marché, étonnant**, offre :

Pantoufles pour dames, canevas, avec 1/2 talon	Nº 36-42	fr. 1 80
Souliers de travail, pour dames, solides, cloués	»	» 5 80
Souliers de dimanche, pour dames, élégants, garnis	»	» 6 50
Souliers de travail, pour hommes, solides, cloués	» 40-48	» 6 80
Bottines pour messieurs, hautes avec crochets, clouées, solides	»	» 8 —
Souliers de dimanche, pour messieurs, élégants, garnis	»	» 8 50
Souliers pour garçons et fillettes	» 26-29	» 3 70

De nombreuses attestations pour envois en Suisse et à l'étranger.

Envoi contre remboursement. Echange franco. 450 articles divers. — Le catalogue illustré sera envoyé à tout le monde qui en fera la demande. (Zà 3079 g)

Ecole Normale

LES EXAMENS D'ADMISSION

aux Ecoles normales auront lieu les jours ci après :

- a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les mercredi et jeudi 4 et 5 avril ;
- b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les jeudi et vendredi 5 et 6 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 h. du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 24 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans**, au minimum, et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement, et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 2 février 1906.

F. GUEX, directeur.

P. BAILLOD & CIE

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale.

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

 Remise 
10 % au corps enseignant.

